



NOS MEILLEURS VOEUX POUR 2008

L'INTER-RÉSEAUX développement rural a été créé en 1996, à l'initiative de personnes engagées dans le développement rural, et des pouvoirs publics français. Ses objectifs sont les suivants :

- permettre la participation des acteurs du Sud à la construction des politiques agricoles nationales et sous-régionales, en disposant de moyens de s'informer et d'échanger en réseau sur les enjeux du développement rural ;
- animer et renforcer un réseau de réflexions, d'échanges, de débats et d'expériences entre acteurs du développement rural et agricole dans les

pays francophones ;

- accompagner les acteurs du Sud (en priorité ceux d'Afrique francophone) dans leurs efforts pour promouvoir leurs agricultures paysannes familiales dans le contexte de la mondialisation.

Des convictions : l'Inter-réseaux est convaincu que faire connaître, comparer et discuter librement d'expériences multiples, rassembler à ce propos des personnes issues d'environnements professionnels, géographiques et disciplinaires variés — mais ayant pour centre d'intérêt commun le développement rural du Sud — permettent à chacun d'améliorer sa

Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Inter-réseaux, mais celles des auteurs. Les photos, quand elles ne sont pas créditées, sont de la rédaction, de même que les articles non signés. Photo de couverture : © CSAO.

Tous les articles sont libres de droit. En cas de rediffusion, merci de faire figurer la mention « © Grain de sel » et de nous envoyer une copie de la publication.

Grain de sel est imprimé sur du papier couché entièrement recyclé (Cyclus Print).

propre pratique professionnelle face à des enjeux nationaux et internationaux complexes. Le travail en réseau, par une réflexion partagée et une large circulation de l'information, permet de construire et de proposer des pratiques et des politiques de développement prenant en compte l'intérêt de ceux qu'elles concernent le plus directement.

Une particularité : l'Inter-réseaux réunit plus de 3 000 membres issus d'organisations paysannes, d'ONG, de services publics, du Sud et du Nord. Les activités de l'Inter-réseaux s'appuient sur le dynamisme et la participation de ses membres.

Actualité de l'Inter-réseaux

Commercialisation des produits agricoles

Dans le cadre du groupe de travail « Accès au marché et commercialisation des produits agricoles », mené en particulier avec des partenaires du Mali, Cameroun, Guinée et Bénin et avec le CTA, de nouvelles vidéos sont prévues, au Burkina Faso, Mali et Niger. Ces vidéos visent, d'une part, à valoriser des initiatives menées par des OP en matière de commercialisation, et, d'autre part, à faciliter des espaces de réflexions collectifs.

Organisations interprofessionnelles

Quelles sont les situations actuelles des organisations interprofessionnelles africaines ? Quelles fonctions assurent-elles ? Quels sont les rapports de pouvoirs sous-jacents ? avec résultats et aux bénéfices de qui ? quels défis pour ces organisations ? Autant de questions autour des organisations interprofessionnelles qui vous intéressent, comme en témoigne la forte activité du groupe de travail lancé en septembre 2007. Aujourd'hui, de nombreuses informations sont en ligne

sur notre site : sur les expériences d'organisations interprofessionnelles dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, du Maghreb, et sur les débats et réflexions sur ce sujet. Vous êtes nombreux à avoir rejoint le forum de discussion pour échanger vos expériences, réflexions et préoccupations ; plus de 100 personnes inscrites à ce jour. Vous n'êtes pas inscrit ? Participez, vous aussi, à cette réflexion : interprofession@googlegroups.com !

Services agricoles

Des travaux menés au Bénin par des équipes béninoises du Maep et Paimaf ont débouché sur un Livre blanc sur le conseil agricole. Estelle Deniel (stagiaire Istom) a pu suivre ces travaux sur le terrain et à Paris à l'Inter-réseaux. Elle relate cette expérience dans l'article des pages 29-30 du présent GDS. D'autres documents sur la question sont publiés sur le site : rubrique « Pôle conseil à l'exploitation familiale – CEF » toujours très visitée, et « Services agricoles ». De nouveaux documents, en particulier sur les activités en cours au Cameroun et en Guinée sont à venir.

Nouvelles électroniques...

Vous cherchez des ressources web pertinentes, et vous ne voulez pas perdre

des heures devant votre ordinateur ? Les bulletins de veille thématiques sont pour vous. Rendez-vous sur le site de l'Inter-réseaux, avec entre autres, les derniers numéros spéciaux sur l'agriculture de conservation, les politiques agricoles, les biocarburants. Pour bien commencer votre recherche d'informations. Abonnez-vous (et faites abonner) au « bulletin de veille » pour rejoindre les 5 800 personnes qui le reçoivent déjà.

Vie de l'association et Grain de sel

Une réunion du CA de l'Inter-réseaux a lieu en décembre 2007. Elle sera suivie d'une Assemblée générale prévue pour février 2008. Pour ce qui concerne *Grain de sel*, nous vous invitons à retrouver le programme des numéros à venir page 35.

À Paris, le **Secrétariat exécutif** de l'Inter-réseaux est composé de Christophe Jacqmin, secrétaire exécutif, Sylvie Lopy, secrétaire, Anne Lothoré, coordinatrice technique, Pascal Massetti, chargé de mission, Anne Perrin, rédactrice en chef de *Grain de sel* et Joël Teyssier, chargé de mission.

Une nouvelle donne pour les agricultures africaines ?

GROS SEL		L'invité de Grain de sel : Thierno Bah	4
FORUM	microfinance	La microfinance n'est ni un miracle ni un mirage	5
	développement	Lutte contre la pauvreté... la Banque mondiale se mettrait-elle au vert ?	7
	commerce international	APE : l'Afrique de l'Ouest ne signera pas d'ici la fin 2007	9
LE DOSSIER		Migrations interafricaines, une richesse pour le continent	11
INITIATIVES	riz	Transformation et vente du riz local : les femmes sauvent la mise	27
	conseil agricole	Conseil agricole au Bénin : des évolutions à suivre	29
MATIÈRES PREMIÈRES		Les producteurs sont chocolat	31
BOÎTE À OUTILS		Repères : Boom des cours mondiaux des céréales : feu de paille ou début d'une nouvelle ère ?	32
		Kiosque	34
		Agenda et Entre nous	35

LA PÉRIODE ACTUELLE, avec ses modifications des marchés et ses évolutions du contexte institutionnel, semble propice aux réflexions sur l'avenir des agricultures africaines.

Ainsi, l'augmentation des cours des produits agricoles et les tensions qui en découlent conduisent les responsables politiques à réexaminer leurs stratégies alimentaires au niveau de leur pays, de leur région et de leur continent. Ensuite, les négociations commerciales en cours reposent la question des liens entre commerce et développement agricole. Enfin, les inquiétudes sur les évolutions environnementales amènent à s'interroger sur l'exploitation des ressources naturelles et le type d'agriculture, d'élevage et de foresterie à promouvoir.

En parallèle, des États africains (par exemple le Maroc) établissent des scénarios sur l'avenir de leur agriculture et des bailleurs de fonds (comme la Banque mondiale) se posent le problème du rôle de « l'agriculture au service du développement ». Des colloques abordent des thématiques plus sectorielles, comme par exemple, début décembre à Paris celui consacré à la question suivante : « Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement ? ».

Une nouvelle période s'ouvre qui pourrait être plus favorable à une prise de responsabilité partagée face à l'ampleur des défis à relever. Après les indépendances, on était dans la période du tout État appuyé par l'aide publique au développement, avec une administration omniprésente cherchant à encadrer les producteurs, des banques de développement censées apporter les financements nécessaires. Face aux difficultés rencontrées, les organisations de Bretton Woods poussèrent à la libéralisation et à l'ajustement structurel en limitant au maximum le rôle de l'État. Aujourd'hui, on est passé à la recherche d'un jeu plus équilibré entre acteurs ; on parle de « mieux d'État », de politiques publiques concertées, de partenariat public/privé, de responsabilisation des organisations professionnelles agricoles, de services financiers adaptés à la diversité des besoins des divers types d'agriculteurs, de programmes d'aide négociés avec les intéressés.

La question reste posée de ce qui va sortir des réflexions et négociations en cours comme éléments concrets permettant aux agriculteurs d'envisager les mutations de leurs unités familiales en entreprises agricoles capables de relever les défis avec confiance. D'où l'importance de politiques agricoles sécurisant leurs activités, thème qui fera l'objet du prochain *Grain de sel*.

Jean-Claude Devèze, directeur de la publication